



Adrien-Gamache	Jason Caron-Michaud	Guillaume-Vignal	Valérie Boilard
André-Laurendeau	ABSENT	Hubert-Perron	ABSENT
Antoine-Brossard	Reine Bombo	Jacques-Ouellette	ABSENT
Armand-Racicot	Jean-François Caisse	Jacques-Rousseau	Ledoux Sophie Woumedi Guylaine Charron (s)
Bel-Essor	Nicolas Brosseau	Joseph-De Sérigny	ABSENT
Bourgeois-Champagnat	ABSENT	Lajeunesse	Étienne Patenaude
Carillon	ABSENT	Laurent-Benoît	Claudie Lafrance
Charles-Bruneau	Zahra Mounjid	Lionel-Groulx	ABSENT
Charles-LeMoynes	Geneviève Désilets	Marcelle-Gauvreau	ABSENT
Christ-Roi	Nicola Grenon	Marie-Victorin (Brossard)	ABSENT
Du Curé-Lequin	Annie Tourville	Marie-Victorin (Longueuil)	ABSENT
D'Iberville	Marie-Christelle Dufour	Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
De La Mosaïque	ABSENT	Mgr.A.-M.-Parent	Maryse Villeneuve
De la Rose-des-Vents	Angélique Paquette	Monseigneur-Forget	Francis Rodrigue
De Maricourt	Élise Martinez	Paul Chagnon	ABSENT
De Normandie	Simon Morin	Paul-De Maricourt	ABSENT
Des Mille-Fleurs	ABSENT	Pierre-D'Iberville	Sarra Atti
Des Petits Explorateurs	ABSENT	Pierre-Laporte	Soizic Blanchard
Des Quatre-Saisons	Corine Lahaie	Préville	ABSENT
Des Saints-Anges	ABSENT	Rabeau	Ann-Marie Ryan
Du Jardin-Bienvenue	ABSENT	Sainte-Claire (Brossard)	Karine Cholette (s)
Du Tournesol	Julie Brouillard	Sainte-Claire (Longueuil)	Chantal Parenteau (s)
Él de Greenfield Park	ABSENT	Saint-Jean-Baptiste	AUCUN
Él du Vieux-Longueuil	ABSENT	Saint-Joseph	Christine Poisson
Él Lucille-Teasdale	ABSENT	Saint-Jude	AUCUN
École Mille-Sports	Claudiel Picard-Roy	Saint-Laurent	ABSENT
Éc. rég. du Vent-Nouv.	AUCUN	Saint-Romain	Isabelle Giannaralli
Éc. sec. de l'Agora	Gurty Simard	Samuel-De Champlain	AUCUN
École sec. Saint-Edmond	AUCUN	Tourterelle	Gurty Simard
École spec.des Remparts	AUCUN	<b>Personnel</b>	
Félix-Leclerc	Violaine Gasse	<b>Secrétaire administrative</b>	Geneviève Brochu
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau	<b>Autres participants</b>	
Gentilly	Hernan Angulo Lara Teixeira Carneiro (s)	<b>Directeur général adjoint</b>	Hugo Clermont
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve	<b>Directeur du SOTS</b>	Christian Hinse
Georges-P. Vanier	Jean-Simon Lemieux (s)	<b>Régisseur du SOTS</b>	Martin Migneault
Gérard-Filion	Guylaine Charron (s)	<b>Représentant CCSEHDA</b>	Daniel Lefebvre



# Comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin

---

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

---

L'ouverture de la rencontre se fait à 19 h 20.

---

## 2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

---

Comme nous sommes le 11 novembre, jour du Souvenir, le président, M. Nicola Grenon propose de tenir une minute de silence en hommage aux hommes et aux femmes qui sont sacrifiés au nom de la paix. Le poème *Au champ d'honneur* de John McCrae sera envoyé dans le courriel de suivi.

La présentation de la pièce *Je courais, je courais, je courais...* de la troupe de théâtre Parmimou a connu un vif succès. Une douzaine d'organismes en support aux familles étaient également présents pour rencontrer les familles après la pièce. Il peut être intéressant de présenter ces organismes en CÉ. Une deuxième représentation de la pièce est prévue le 21 février 2020 à l'école secondaire Antoine-Brossard.

La formation sur les CÉ par la CSMV s'est déroulée mercredi dernier. La commission scolaire a renouvelé sa présentation en incluant la participation de membres expérimentés de CÉ. On a remarqué la présence de plus en plus de directions et de membres du personnel.

M. Grenon explique brièvement le fonctionnement de la rencontre de ce soir. Pour être plus efficace, on suggère aux représentants de montrer le carton avec leur nom pour prendre la parole. Lors de la pause, après la présentation de la direction générale, il y aura prise de photo de groupe pour le présenter sur FB. La direction générale présente deux dossiers ce soir, soit son Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires 2020-2021 à 2022-2023 (PTRDI), dans lequel les représentants auront un état de situation des locaux polyvalents et la proposition de calendriers scolaires 2020-2021. De façon générale, la direction présente le dossier à une première rencontre, les représentants ont une deuxième rencontre pour en discuter et l'adoption d'une recommandation se fait lors d'une troisième rencontre. C'est entre la présentation du sujet et son adoption qu'on demande aux représentants de rapporter les sujets en CÉ afin d'en discuter dans leur milieu et de pouvoir rapporter les priorités des parents.

---

## 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

---

### Résolution N° CP-20191111-01

Il est proposé par M. Jean-François Caisse, appuyé par M. Thierry Larrivée, d'adopter l'ordre du jour sans modification.

**Adoptée à l'unanimité**

---

## 4. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CSMV

---

Le directeur du Service de l'organisation et du transport scolaire M. Christian Hinse présente les calendriers scolaires 2020-2021. Le comité de parents aura à faire une recommandation sur ceux du préscolaire-primaire, du BAC et du CFER Jacques-Ouellet.

---

### 4.1 CALENDRIERS SCOLAIRES 2020-2021

---

M. Hinse signale que des journées pédagogiques sont prévues dans l'entente locale des enseignants, dont le bloc de deux jours consécutifs en novembre et le bloc de deux jours de février.

Les seules périodes où l'on pourrait avoir une marge de manœuvre se situent à la période de temps des fêtes et à la semaine de relâche.

L'organisation scolaire a pris connaissance des projets de calendrier d'autres commissions scolaires. La plupart ont placé la semaine de relâche à la première de mars. Pour les 14 jours des fêtes, cela varie d'une commission scolaire à l'autre : la CSMV propose de débiter les vacances des fêtes le mercredi 23 décembre et de recommencer le mercredi 6 janvier.

Les représentants qui auraient des recommandations quant aux calendriers scolaires sont invités à les communiquer au secrétariat du comité de parents.

Le BAC, est une formation générale de soir offert à l'école Gérard-Filion aux élèves auxquels il manque un préalable pour entrer au CÉGEP ou un cours pour terminer leur diplomation. Ce calendrier est travaillé avec la direction de l'établissement, qui a d'ailleurs déjà demandé des modifications.

Le CFER Jacques-Ouellet est une institution dédiée aux élèves non-voyants qui sont en stage.

Le représentant de l'école Armand-Racicot demande à quoi sert une journée pédagogique. Ces journées servent à établir une communauté de pratiques et offrent un moment de réflexion pour les enseignants. Le personnel du service éducatif en profite également pour donner des formations.

## **4.2 PTRDI 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022**

---

M. Migneault présente le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires (PTRDI) 2020-2021 à 2022-2023 aux représentants. Il s'agit d'un document dédié au MEES servant à lui démontrer à quoi sont dédiés les locaux des établissements de la CSMV. Le PTRDI se modifie chaque année et la CSMV doit en rendre compte à la communauté et au gouvernement.

Les agrandissements par unités modulaires n'apparaissent pas sur cette compilation, car il s'agit de locaux temporaires.

Des représentants soulèvent déjà quelques coquilles.

Le PTRDI doit être adopté le 25 janvier au conseil des commissaires. La direction générale doit donc recevoir la recommandation du CP lors de la rencontre du 18 janvier 2020.

### **4.2.1 État de la situation des locaux polyvalents**

---

Le comité de parent a demandé à la direction générale un suivi sur les locaux polyvalents. Parce qu'au fil du temps, avec la forte augmentation de la clientèle, certains locaux polyvalents ont été transformés en locaux-classes. On se questionne donc à savoir si les écoles retrouvent leurs espaces, avec toutes les nouvelles constructions.

La direction prend d'abord le temps de définir ce qu'est un local polyvalent par rapport à un local « divers ». Un local polyvalent est un local ou un aménagement qui ne sert pas de classe. Pour le MEES, il peut s'agir d'une cafétéria/cuisinette ou d'un local pour une spécialité non reconnue au programme technique (local d'arts plastiques, sciences, musique, etc.). Les bibliothèques et les locaux destinés aux services de garde ne sont pas compris dans les espaces polyvalents. Nous discuterons donc plus précisément des locaux « divers ».

En 2019-2020, sur les locaux-classes reconnus par le MEES, 1018 sont utilisés sur 1028 disponibles, des unités modulaires temporaires, 115 locaux sont utilisés sur 127 et finalement, 111 locaux « divers » sont convertis en classe pour 51 écoles primaires. Ce nombre de 111 est à la baisse (légère) depuis l'année dernière.

Donc, sans compter les unités modulaires et les locaux « divers » convertis temporairement en classe, le taux d'occupation des écoles primaires se situe autour de 121 %. Près de 9 % des classes sont installées dans ces locaux « divers ».

#### **4.2.2 Suivi des demandes au Ministère (PQI)**

---

Un exercice de prédiction de ce que sera la réalité pour 2020-2030 est mené par le Service des ressources matérielles et le SOTS afin de présenter des demandes d'ajout d'espace au Plan québécois des infrastructures (PQI). La CSMV vit une forte croissance depuis plusieurs années. Les projets domiciliaires et les nouveaux arrivants ne sont pas calculés dans les prévisions ministérielles, ce qui occasionne beaucoup d'imprévus. Les services de la CSMV prévoient 40 % d'augmentation des élèves du secondaire d'ici 2030.

Le représentant de l'école Armand-Racicot demande des explications sur cette prévision de hausse de la clientèle au secondaire alors que la tangente du primaire reste stable. Ceci s'explique par le vieillissement des élèves du primaire qui passeront au secondaire et les nouveaux élèves qui y seront inscrits, alors qu'on prévoit une stabilité des inscriptions des nouveaux élèves au primaire.

Le représentant de l'école Bel-Essor se demande si toutes les commissions scolaires vivent cette explosion. Non, puisque la CSMV est accessible, urbaine et se situe en banlieue de Montréal. En comparaison, les commissions scolaires des Grandes-Seigneuries et des Patriotes, qui sont davantage « rurales », prévoient une croissance d'environ 20 % au secondaire.

La représentante de l'école Georges-Étienne-Cartier demande si la CSMV constate une rétention de sa clientèle au secondaire avec l'arrivée des couleurs-écoles en 2013. Certes, avec ses programmes attrayants, la CSMV a l'impression que des élèves qui se seraient dirigés vers le privé sont restés au public. Cette année, des classes de certaines écoles privées étaient encore à remplir. Le secteur privé a même baissé ses critères de sélection. On note un gain de 4 % sur le taux de rétention qui s'établit environ à 25 %.

La représentante de l'école Charles-Bruneau demande si les écoles internationales attirent les élèves. Le SOTS travaille de près avec le Service des ressources éducatives afin de revoir l'offre de services, les couleurs-écoles, les concentrations, afin de répondre aux demandes et aux goûts des élèves et leur offrir le meilleur produit.

Le président demande si la CSMV pourrait accepter des élèves d'autres commissions scolaires. La priorité est d'asseoir tous nos élèves pour le moment. Et la réponse à cette question n'est pas claire du côté du MEES.

Au primaire, les demandes au PQI 2020-2030 représentent 221 nouveaux locaux, soit 101 locaux dans le secteur de Longueuil (une nouvelle école de 32 locaux dans le secteur d'Auvergne, la démolition et la reconstruction de l'école Notre-Dame de 30 locaux, l'agrandissement de l'école De Normandie de 16 locaux et la démolition et la reconstruction d'un bâtiment de 23 locaux situé au 790, Quinn), 16 locaux dans le secteur de Saint-Lambert (agrandissement de 16 locaux à l'école Rabeau), 56 locaux dans le secteur de Saint-Hubert (construction d'une nouvelle école de 46 locaux, agrandissement de 10 locaux de l'école Paul-Chagnon) et 48 locaux dans le secteur de Brossard (construction d'une nouvelle école de 32 locaux et agrandissement de 16 locaux de l'école Saint-Laurent). On ne prévoit pas de nouvelles constructions ou d'agrandissement dans le secteur de Greenfield Park/LeMoynes puisque le secteur vient d'être revitalisé.

La représentante de l'école des Quatre-Saisons croit qu'une école primaire de 46 locaux est énorme et se demande si c'est la bonne chose pour les élèves, pédagogiquement parlant. Le SOTS considère

la remarque, mais doit jongler avec un problème qui se situe au-delà de juste « asseoir » les élèves. On demande alors à la direction générale ce qui empêche de construire deux petites écoles plutôt qu'une seule grosse. La CSMV a un problème à trouver des terrains et leur prix est dispendieux.

Le représentant du CCESHDAА trouve qu'il s'agit d'un beau problème, plus il y a de monde, plus il y a de qualités. Beaucoup d'enseignants et d'élèves seront déçus de ne plus avoir d'unités modulaires temporaires parce qu'elles sont confortables, apparemment. Le SOTS concède que c'est un beau défi administratif, pour le Service des ressources matérielles et le Service des ressources humaines.

Le représentant de l'école De Normandie questionne le SOTS à propos de l'agrandissement prévu à l'établissement. M. Hinse sera au prochain CÉ de cette école pour y faire une présentation.

Le représentant de l'école Gentilly demande si les classes régulières et spécialisées se retrouvent dans ce plan. Oui, il s'agit d'un portrait global.

Pour le secondaire, les prévisions se comptent en places-élèves et non en locaux-classe.

Considérant les prévisions ministérielles qui commencent à être négatives de plus de 500 places dès 2022-2023, les demandes au PQI 2020-2030 représentent donc un nombre de 3 500 places soit l'ajout de 500 places à l'école Lucille-Teasdale (agrandissement), l'ajout de 300 places à l'école Saint-Edmond (agrandissement), l'ajout de 300 places à l'école Jacques-Rousseau (réaménagement et agrandissement), l'ajout de 1 200 places grâce à l'aménagement d'une nouvelle école dans la Ville de Brossard, et l'ajout de 1 200 places grâce à une autre nouvelle école dans la Ville de Longueuil (arrondissement Saint-Hubert).

Le représentant de l'école Lajeunesse demande si la CSMV a un plan B advenant que le PQI refuserait ces propositions. Le SOTS est effectivement en communication avec les directions des établissements et le Service des ressources matérielles pour trouver des solutions de remplacement à court terme.

La CSMV émet donc l'équivalent de 500 M\$ en demandes, soit l'équivalent de son budget annuel de fonctionnement.

Les représentants sont invités à faire parvenir leurs éventuelles questions supplémentaires à ce sujet à l'exécutif du comité de parents qui les transmettra à la direction générale.

---

## 5. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

---

Le directeur général adjoint M. Hugo Clermont répond en rafale aux questions qui lui ont été adressées au préalable.

### *Mesure 2*

Qu'est-ce que la *Mesure 2* et comment s'applique-t-elle? Il s'agit de la mesure ministérielle dédiée 15015 (Renforcement des ressources et pratiques dédiées à la réussite en lecture, en écriture et en mathématique pour les élèves des milieux les plus défavorisés) qui vise à réduire les écarts des élèves provenant de milieu défavorisé versus ceux provenant de milieu plus favorisé, notamment en favorisant la lecture. Selon l'indice de « défavorisation », un ratio donne accès à différentes ressources, telle cette « Mesure 2 ». Les règles de cette mesure sont disponibles sur le site du [MEES](#), à la page 70.

### *Tablette électronique élève*

Quels logiciels peuvent être installés sur une tablette électronique d'élève, y a-t-il une politique relativement à cette question? La direction générale aimerait avoir des éclaircissements sur la question : qu'entend-on par « tablette »? Est-ce une tablette de type iPad ou portable? Est-ce des tablettes utilisées par plusieurs élèves dans le cadre d'un cours particulier? Comme certains élèves ont une subvention de la RAMQ, il y a certaines

nuances à prendre en considération. Cependant, la CSMV a des règles concernant les achats informatiques, mais pas de politique.

#### *Sorties scolaires en milieu culturel*

Avez-vous des détails sur le programme des sorties subventionnées par le MEES? Il s'agit de la mesure dédiée 15186 (Sorties scolaires en milieu culturel) de 30 M\$. Ce montant est séparé selon un calcul de proportionnalité entre les différentes commissions scolaires et ensuite entre les écoles. Cette mesure prévoit à quelle fin peuvent être utilisées ces sommes. Ces montants sont disponibles dans les écoles depuis septembre.

#### *Travaux effectués par les bénévoles*

L'analyse et l'élaboration d'un processus clair pour encadrer les travaux par des bénévoles sont en cours. Le Service des ressources matérielles de la CSMV encadre les écoles qui font de telles demandes et les gère cas par cas avant l'arrivée de cette politique qui devrait être présentée d'ici la fin de l'année.

#### *Plomb dans l'eau*

Quelles sont les actions mises en place pour évaluer le taux de plomb dans l'eau à la CSMV? La CSMV a lancé un appel d'offres à cet effet, qui devrait se terminer dans les prochains jours. Un premier échantillonnage sera effectué avant les fêtes dans les écoles du primaire et en février dans les écoles secondaires, et les résultats devraient être dévoilés avant la semaine de relâche. Si les résultats sont négatifs, des travaux seront entrepris le plus rapidement possible. La CSMV est parmi les plus rapides au Québec à répondre à cette requête.

Le représentant de l'école De Normandie demande comment la CSMV s'assurera que la méthodologie est bien suivie pour les tests. Le Service des ressources matérielles se conforme aux consignes du MEES. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre du CP.

#### *Programme prévention intimidation*

Les représentants veulent savoir s'il y a une collecte de statistiques sur les cas, pour chaque établissement ou pour l'ensemble de la CSMV. Chaque école, qui a son propre programme de lutte contre l'intimidation, doit faire un bilan de son plan de lutte. Et la CSMV fait état des cas recensés dans son rapport annuel. On veut savoir ce que fait concrètement la CSMV pour s'assurer que les programmes fonctionnent. Il s'agit d'une obligation légale, on doit retrouver les modalités pour déclarer une situation dans chaque école. Le représentant de l'école Laurent-Benoit demande si, dans un cas d'agrandissement d'école, l'école doit se doter d'un plan provisoire. On comprend que les variations de clientèle ont un impact sur le plan de lutte et cela appartient au CÉ d'apporter ce point pour s'assurer que le plan de lutte est bien adapté. La représentante de l'école Pierre-D'Iberville croit qu'il peut souvent y avoir des problèmes de compréhension sur le terme intimidation et demande s'il y aurait un moyen d'appuyer les équipes-écoles pour les conflits, comme il en a pour l'intimidation. Ceci appartient à chaque école de faire cette évaluation.

#### *Processus de remplacement des enseignants*

Lorsqu'il y a départ d'un enseignant, quels sont les outils mis à la disposition des parents dans le processus de remplacement? Le Service des ressources humaines s'assure de pourvoir aux remplacements le plus rapidement possible, en respectant l'aspect de la confidentialité. Si jamais un enseignant est démis de ses fonctions, les parents n'en sauront pas la raison. Le renouvellement des banques de candidatures fait partie d'un des quatre grands chantiers de la CSMV. Cette année, par exemple, il manquait seulement trois enseignants. La moyenne est de 6,6 jours pour remplacer un enseignant. Assurer le bien-être des élèves appartient à la direction des établissements et rien n'est mis en place pour les parents.

#### *Sécurité autour des écoles*

Si la sécurité entourant une école est préoccupante, que peut faire la CSMV si la situation ne s'améliore pas? La direction de l'établissement peut appeler le service de police. La direction générale de la CSMV peut également appeler le directeur du SPAL.

### Éducation à la sexualité

Quel est le suivi de la direction par rapport aux nouveaux enseignants? Chaque école désigne un porteur de dossier, qui sera guidé par l'agente de développement du Service des ressources éducatives de la CSMV. Ce porteur de dossier doit voir à colliger les différents besoins de l'équipe-école. Il faut aussi savoir que tous les enseignants n'enseignent pas l'éducation à la sexualité. Chaque école doit produire une planification globale, cycle par cycle, et la faire adopter au CÉ. La qualité des outils développés se fait dans une perspective que les enseignants puissent se l'approprier.

Le président rappelle que l'ensemble des questions-réponses adressées à la direction générale est disponible sur le dossier partage.

---

## 6. PHOTO DE GROUPE

---

Une photo de groupe est prise. Elle sera publiée sur la page Facebook du comité de parents.

---

## 7. PROCÈS-VERBAUX DES RENCONTRES DU 7 ET DU 28 OCTOBRE 2019

---

### 7.1 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

---

#### Résolution N° CP-20191111-02

Proposé par M<sup>me</sup> Guylaine Charron et appuyé par M. Nicolas Brosseau, le procès-verbal du 7 octobre 2019 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

#### Résolution N° CP-20191111-03

Proposé par M<sup>me</sup> Annie Tourville et appuyé par M. Nicolas Brosseau, le procès-verbal du 28 octobre 2019 est adopté à l'unanimité tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

### 7.2 SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX

---

Il n'y a pas de suivi.

---

## 8. BILAN ET BUDGET DU COMITÉ DE PARENTS

---

La présentation et l'adoption du bilan 2018-2019 et du budget 2019-2020 sont reportées à la prochaine séance, le trésorier étant absent.

---

## 9. SUIVIS DU BILAN ANNUEL 2018-2019 DU COMITÉ DE PARENT

---

Le vice-président M. Nicolas Brosseau invite les représentants à consulter le rapport annuel 2018-2019 du comité de parents disponible sur le site Internet de la CSMV. Voici les suivis soulevés dans ce dernier bilan et pour lesquels nous ferons le suivi au fil des prochaines rencontres.

- Les sous-comités *Calendrier et horaire scolaires* et *Gouvernance des commissions scolaires* sont en cours;
- Application de la politique de remboursement des membres du CP : le projet de politique est adopté, il ne reste qu'à le mettre en marche à la CSMV;
- Déclaration sur la diversité sexuelle : le CP a demandé à la CSMV de développer une politique sur la diversité sexuelle. La CSMV s'est dotée d'une lettre d'intention, il leur reste la politique à élaborer;



- Le sous-comité *Communication* poursuit ses activités. On souhaiterait améliorer la communication avec l'ensemble des parents de la CSMV;
- L'offre de formations aux représentants se poursuit entre autres avec la FCPQ et ses Webinaires;
- Les rencontres des présidents de CÉ et le souper des représentants seront à nouveau présentés, pour une deuxième année.

---

## 10. SOUS-COMITÉS DE TRAVAIL DU COMITÉ DE PARENTS

---

Les sous-comités *Communication*, *Gouvernance des commissions scolaire*, et *Calendrier et horaire scolaires* ont entrepris leurs travaux ou sont sur le point de le faire. Un représentant de chacun des sous-comités sera invité à présenter l'avancement de leurs discussions aux prochaines rencontres du CP.

### 10.1 PROPOSITIONS DE NOUVEAUX SOUS-COMITÉS

---

M<sup>me</sup> Chantal Parenteau, représentante de l'école Sainte-Claire Longueuil aimerait mettre sur pied un sous-comité *Cyberintimidation et cybergépendance*. Elle a remarqué l'anxiété générée chez les enfants avec l'émergence des nouvelles technologies et de tous les nouveaux réseaux sociaux. Les représentants sont invités à nous faire part de leur intérêt pour la formation de ce nouveau comité.

### 10.2 LANCEMENT DES RENCONTRES DE TRAVAIL

---

Chaque représentant ayant manifesté leur intérêt à participer à l'un ou l'autre des sous-comités a déjà reçu une invitation pour une première rencontre.

---

## 11. PROJET DE LOI 40 ET MÉMOIRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA CSMV

---

Le président M. Nicola Grenon présente les résultats de la consultation et de la plénière. Presque tous les représentants ont répondu.

---

## 12. PROGRAMME DE FORMATIONS

---

Une formation de la FCPQ par Webinaire est présentée dans deux jours sur les comités de parents. Les personnes intéressées sont priées d'écrire à M. Étienne Patenaude dès ce soir pour avoir le lien à temps. Les représentants peuvent consulter l'offre de formations par Webinaire sur le site Internet de la FCPQ et si une formation les intéresse, ils n'ont qu'à s'inscrire sur le formulaire envoyé en suivi au moins 3 ou 4 jours d'avance pour avoir les liens de connexion.

Une représentante s'informe si la FCPQ pourrait offrir un Webinaire sur la bonne utilisation des médias sociaux. M. Patenaude fera le suivi.

---

## 13. PAROLES

---

### 13.1 AUX REPRÉSENTANTS DE LA FCPQ

---

La représentante est absente, de même que le substitut.

### 13.2 AUX COMMISSAIRES ISSUS DU COMITÉ DE PARENTS

---

La commissaire issue du comité de parents représentant le secondaire présente les principaux points du conseil des commissaires (CC) tenu le 8 octobre. Ce résumé sera envoyé dans le courriel de suivi. Elle tient à rappeler que le CC se réunit le 4<sup>e</sup> mardi de chaque mois, à la salle Flore Laurentienne du centre administratif de la CSMV et que ces séances sont publiques. Les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet de la CMSV.

Lors de la séance du conseil des commissaires de la CSMV du 8 octobre 2019 :



- Dans le but de ramasser des fonds pour financer les activités dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie, le CC a autorisé la direction générale à solliciter et accepter des dons;
- Un changement de nom a été porté à la nouvelle école primaire de Saint-Hubert à vocation sportive pour École Mille-Sports. Il faut savoir que le nom avait été suggéré par une élève de l'école;
- Une résolution a été adoptée afin de renouveler le programme sport-études pour l'école secondaire Gérard-Filion; qui a d'ailleurs également été adoptée par le CÉ de l'école lors de leur séance du 16 octobre 2019;
- Modification du contrat à celui initialement signé en 2017 pour une période de 5 ans entre la CSMV et l'entreprise de transport Les Autobus Baillargeon (1976) Ltée (pour qu'elle soit cédée à l'entreprise 9381-5595 Québec inc. à partir du 3 novembre 2019 qui est une filiale);
- Présentation des états financiers 2018-2019 et du rapport du Vérificateur général du Québec : la CSMV a obtenu de bonnes rétroactions et termine avec un surplus budgétaire (de 603 891 \$ sur un budget de 462 993 222 \$) qui s'explique par un gain sur l'acquisition du terrain du boulevard Quinn à Longueuil pour 570 391 \$ et un gain sur disposition de l'immeuble situé rue Marie pour 543 830 \$ et le déficit de la formation professionnelle a été moins élevé que prévu dû, entre autres, au financement par le MEES de la location au 2525, boulevard Fernand-Lafontaine (3.94 % dédié à l'administration);
- Les budgets des établissements qui ont présenté leur répartition budgétaire en date du 29 octobre 2019 et qui ont fait parvenir la résolution adoptée par leur CÉ ont été approuvés;
- Le 16 octobre 2019, le CC recevait une lettre du MEES lui demandant une résolution autorisant la CSMV à instituer un régime d'emprunts à long terme pour conclure des transactions d'emprunt d'au plus 61 358 000 \$ d'ici le 30 septembre 2020, entre autres pour le maintien des bâtiments et l'achat des technologies de l'information et de la communication;
- Parce que toutes demandes d'ajout d'espace doivent être acheminées à la Direction générale des infrastructures au plus tard le 31 octobre 2019, et au 1<sup>er</sup> novembre 2019 pour les projets de remplacement d'immeubles, le CC devait passer une résolution pour la présentation des dossiers suivants :
  1. Agrandissement de l'école De Normandie;
  2. Agrandissement de l'école Paul-Chagnon, avec gymnase;
  3. Agrandissement de l'école Rabeau;
  4. Agrandissement de l'école Saint-Laurent;
  5. Construction d'une école primaire dans le secteur d'Auvergne, à Longueuil;
  6. Construction d'une école primaire dans le secteur de l'arrondissement de Saint-Hubert;
  7. Construction d'une école primaire à Brossard;
  8. Reconstruction d'une école primaire sur le site du 695, rue Duvernay, Longueuil; parce que vétuste;
  9. Agrandissement de l'École internationale Lucille-Teasdale;
  10. Agrandissement de l'école secondaire Saint-Edmond;
  11. Agrandissement et réaménagement de l'école Jacques-Rousseau;
  12. Construction d'une école secondaire à Brossard;
  13. Construction d'une école secondaire à Longueuil;
  14. Déplacement des programmes du Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy, (location de locaux au 2525, boulevard Fernand-Lafontaine à Longueuil) par manque d'espace;
  15. Par recommandation du MEES, remplacement de l'immeuble situé au 790, boulevard Quinn, Longueuil, par une nouvelle école primaire (un agrandissement et un réaménagement du bâtiment comporteraient des coûts supérieurs à son remplacement par une nouvelle bâtisse sur le site du bâtiment démolé) et remplacement de l'immeuble situé au 560, rue LeMoynes Ouest, Longueuil (Centre d'éducation des adultes LeMoynes-D'Iberville) par un nouveau centre de dimensions équivalentes. (Parce que vétuste et coût d'entretien élevé);

- Autorisation pour adhérer à un mandat déjà en cours du regroupement d'achats Collecto relativement à la fourniture en gaz naturel et du coût du transport de celle-ci, pour une dépense totale estimée à 1 281 000 \$, avant taxes; pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 octobre 2020 (10 mois);
- Résolution pour participer aux appels d'offres du Comité d'achats regroupés de la Montérégie et de l'Estrie (CARME) pour l'année 2019-2020 à laquelle la CSMV prend part chaque année et mandater la Commission scolaire des Patriotes (CSP) pour le lancement de ces appels d'offres pour les matériaux suivants : papiers et couvertures couleur, appel d'offres de 3 ans, dépense totale de la CSMV estimée à 750 000 \$ avant taxes et tableaux scolaires, appel d'offres 1 an, dépense totale de la CSMV estimée à 31 000,00 \$, avant taxes;
- Résolution permettant le renouvellement de location de 6 ans signée entre le Réseau des sports du Québec-Montérégie (RSEQ) et la Direction générale de la CSMV dans les locaux de l'école Gérard-Filion;
- Autorisation d'appel d'offres pour l'installation et l'entretien des fibres optiques pour l'immeuble situé au 425, boulevard Curé-Poirier Ouest à Longueuil;
- Autorisation de l'adhésion de la CSMV au mandat de Collecto (regroupement d'achats) déjà en cours, relativement à l'achat et à la location d'équipements d'impression, pour une dépense totale estimée à 2 450 000 \$ avant taxes, incluant l'année d'option dont le montant est estimé à 773 500 \$ avant taxes.

Lors du comité exécutif du conseil des commissaires du 8 octobre 2019 :

- Ajout d'un véhicule de 12 rangées au contrat de transport;
- Installation de deux bornes de recharge électrique doubles pour les véhicules électriques, dans le stationnement de l'édifice Marie-Victorin (estimation pour cet appel d'offres 161 000 \$);
- Octroi de contrat pour des services professionnels en ingénierie en vue des constructions de nouvelles écoles primaires à Longueuil et Brossard;
- Octroi de contrat pour un entrepreneur électricien pour les mêmes écoles.

### **13.3 AUX REPRÉSENTANTS DU CCSEHDAA**

---

Le représentant du comité, nouvellement élu, indique que lors de la dernière rencontre du CCSEHDAA, les membres ont reçu des invitations pour visiter des écoles spécialisées. Une rencontre est prévue la semaine prochaine.

### **13.4 AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ SUR LE TRANSPORT**

---

La représentante est absente.

### **13.5 AU TRÉSORIER**

---

Le trésorier est absent.

### **13.6 AU SECRÉTAIRE**

---

Le secrétaire est absent.

Un courriel de suivi sera envoyé à chacun à la suite de la rencontre.

À la fin du document de la rencontre de ce soir se trouve une invitation aux présidents de CÉ pour la rencontre du 21 novembre. On demande aux représentants de la faire suivre à leur président de CÉ.

Le souper annuel des représentants se tiendra le 5 décembre à l'École hôtelière de la Montérégie, l'invitation sera dans le courriel de suivi.

### **13.7 AUX REPRÉSENTANTS**

---

Il n'y a pas d'intervention.

**13.8 AU PUBLIC**

---

Il n'y a pas de public.

---

**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

Sur épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 15.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,  
secrétaire administrative du comité de parents de la CSMV*

---

Nicola Grenon  
Président

---

François Xavier Kemtchuain Tague  
Secrétaire exécutif